

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

NOVEMBRE 1994



De 4 déc
Retour

SOMMAIRE

L'Écho du Patrimoine	3
Comité d'embellissement	4
Comment allez-vous?	5
Bibliothèque	6
Réflexions	7-8
L'Écho du Cercle de Fermières	7
La Recette de l'Écho	9
Calendrier des activités	10
Les Jeux de l'Écho	12
L'Écho des Loisirs et des sports	14-15
Communiqués	16
Chronique municipale	18
L'Écho municipal	19-28
Chronique du maire	30-31
Les Petites Annonces	33



C..P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Secrétaire	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
François Létourneau	Trésorier	259-2061
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
POUR VOS ARTICLES,
PUBLICITE ET ANNONCES
EST MAINTENANT

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
Coût annuel \$24.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC1-800-463-5060

TEL-JEUNES:1-800-263-2266

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Le Rocher de St-François (suite)

C'est que depuis 1832 (d'après les notes historiques du curé *Chs. Trudelle*) cette construction abritant un Christ en croix grande nature et un prie-Dieu avait été utilisée pour les fins religieuses de la paroisse. La tradition suggère que le Christ était accompagné des 2 larrons dans sa première localisation.

Le curé *Primaux* et les paroissiens l'avaient érigée; un paroissien avait donné le Christ en croix originalement érigé sur sa ferme: Louis *Morin* père du notaire Jean-Baptiste *Morin* ; l'avait, suivant la tradition, donné pour qu'il fût installé dans l'habacle sur le rocher.

Quand, le 12 août 1771, Sainte Jeanne Fremiot, baronne du Chantal fut choisie comme seconde patronne de la paroisse de St-François, il y avait seulement 4 ans que cette sainte, disciple de St-François de Sales, avait été canonisée. Sa fête tombait le 21 août. Religieusement soulignée la pratique de ces fêtes patronales étant encore très vivante et les autorités du temps décidèrent que le calvaire serait utilisé aux fins de la fête de la nouvelle patronne.

On construisit un escalier en bois qui rendait le sommet du rocher facile d'accès; on y installa deux grilles pour la confession et 14 croix. Le 21 août, la tradition rapporte que tout St-François se portait vers le Calvaire du Rocher pour y souligner la fête de Sainte Jeanne.

Les dossiers ne nous renseignent pas sur l'évolution de l'usage religieux que fit la paroisse à partir de 1771 de ce lieu qui était devenu un endroit où on venait se recueillir. Mais les gens de St-François qui avaient du respect pour le Calvaire du Rocher avaient aussi, dans la vie de tous les jours, des préoccupations diverses dont quelques unes étaient centrées sur le Calvaire.

Par exemple, en 1836, le 12 juillet, le curé Cecil dans une lettre au secrétaire de l'évêque proteste contre une décision récente de l'évêque. La question des dates

des fêtes des saints patrons avait depuis Mgr *Hubert* vers 1791 été source de mécontentements. En 1836 l'évêque justement, avait remplacé la fête de Sainte Jeanne par la fête de Saint Joachim. La fête de Sainte Jeanne avait été fixée au 21 août. Le curé Cecil dit donc son désaccord à l'évêché: la fête de Sainte Jeanne est renvoyée par Saint Joachim au 21 août et il demande "étant donné le fait que Sainte Jeanne à St-François est titulaire d'une chapelle et bénéficie d'une fête publique le jour de sa fête et d'une indulgence plénière, ne pourrait-elle pas rester à son quantième et renvoyer Saint Joachim?"

La localisation de la première église de pierre avait été déterminée par la proximité du rocher: on y pourrait tirer les pierres nécessaires à la construction de l'église et le lieu était au milieu de la seigneurie.

Plus tard, en 1867, on fera de même pour la seconde église et tous les murs extérieurs à l'exception de sa facade et du mur du sud furent tirés du rocher.

Souvenons nous que, jusqu'en 1724 l'église de St-François était située au bout d'une route de 4 à 5 arpents qui la reliait au chemin de front près de la rivière. C'est en 1724 que le changement se produisit et que le chemin près de la rivière fut déménagé à l'endroit qu'il occupe toujours aujourd'hui.

Avant 1824 on n'avait pas de problèmes entre la Fabrique et le Couvent chacun se déplaçait à son gré en vertu des droits de circulation accordés en 1713.

Après 1724 cette circulation devient rapidement surannée car le fermier des religieuses pouvait passer par le chemin du roi pour se déplacer d'ouest en est. Par ailleurs la paroisse se peuplait de plus en plus et l'église de 1762 devenait trop exigüe. Les marguilliers cherchaient des moyens de l'agrandir par en dedans et les bancs occupés par les religieuses et leurs élèves devinrent sujets de projets destinés à fournir plus de logement à l'intérieur de l'église. À suivre ...

Louis-Philippe Bonneau

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Embellissement en bref...

Nous sommes en plein automne. Il est temps de profiter des dernières belles journées pour finir de préparer notre terrain à affronter l'hiver, si ce n'est déjà fait. Taillage et protection des plantations contre les intempéries et les rongeurs, une belle façon de protéger notre investissement.

Pierre Cauffopé pour le Comité d'Embellissement

Correction:

Dans la dernière édition, une erreur s'est glissée dans la liste des gagnants. Dans la catégorie "Résidence professionnel" le gagnant du 2ième prix est bien M. et Mme **Robert Roy** et non M. André Roy. Nous nous excusons auprès du gagnant et nous lui réitérons nos félicitations.

USINAGE JOLIVET

Spécialités: Bague & Sabot d'enfoncement
Tournage général

Henri Jolivet

474, Montée-les-Prairies, St-François, Qc - G0R 3A0
Tél. usine: 259-7001 Tél. rés.: 259-2601
Fax: 259-7001



La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.

Pierre Normand T.D.L.
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R 1E0
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

COMMENT ALLEZ-VOUS ?

par Jean-François Noël, B.A. Psychologie

Visuel ou Auditif ?

Il nous arrive souvent d'entendre parler qu'une telle personne est certainement auditive et que l'autre est probablement visuelle. Que sait-on au juste à ce sujet?

D'abord il faut savoir que nous faisons référence au vaste monde des perceptions et plus particulièrement à nos réactions face à ces dernières. Ce qui est certain c'est qu'à la suite de cet article nous devrions être en mesure d'identifier de quel type nous sommes. Pour ce faire voyons quelques caractéristiques du visuel et de l'auditif.

Tout d'abord, le visuel éprouve généralement de la difficulté à se concentrer, lorsqu'il lit par exemple, il se laisse facilement distraire par les bruits de son entourage, il a tendance à partir dans ses pensées et revenir à son livre sans trop savoir où il est rendu. L'auditif, lui, est capable de se couper parfois complètement du monde qui l'entoure. Par exemple, il peut très bien s'adonner à la lecture devant la télé ouverte et pendant que l'on parle autour de lui. La personne visuelle, comparativement à l'auditive sera beaucoup plus spontanée, elle organise sa pensée tout en parlant, l'auditive le fera en écoutant l'autre. Au niveau du travail, le visuel sera friand du détail, il raffole des explications imagées, l'auditif quant à lui, est plus à l'aise dans l'abstraction, écouter lui suffit généralement.

Le visuel photographie ce qu'il voit et passe à l'action en repassant, en quelque sorte, les images dans sa tête. L'auditif, lui, préfère généralement réfléchir avant d'agir. Par exemple, lors de l'achat d'un nouvel appareil, le visuel aura tendance à expérimenter le fonctionnement de ce dernier par lui-même, l'auditif débutera d'abord par lire les instructions avant d'agir. Au niveau de

l'affection, le visuel a besoin d'entendre dire qu'on l'aime l'auditif voudra des preuves. Donc le visuel se fondera beaucoup plus sur le jugement des autres pour s'approprier une image de lui-même. L'auditif se jugera en fonction de ce qu'il ressent au fond de lui plutôt que sur ce que les autres pensent de lui.

Au niveau des bébés, le visuel nous mange habituellement des yeux, il a besoin de nous voir constamment pour se sentir rassuré. Il n'aime pas particulièrement les caresses, lorsqu'on le prend trop longtemps il se met à gigoter ou encore se fige. De plus il faut généralement qu'il touche pour voir, il n'est donc pas surprenant qu'il se brûle sur le rond même si on lui a dit qu'il était chaud. Par ailleurs, s'il est auditif il aimera beaucoup se faire cajoler, il sera plus tranquille et dormeur. Il semble plus indifférent car il ne nous regarde pas autant, mais en revanche, il écoute tout. Le moindre petit bruit attire son attention.

Au niveau des couples, on retrouve généralement un auditif et un visuel car ils se complètent beaucoup mieux. Le premier enfant sera alors ou auditif ou visuel, mais le deuxième sera nécessairement du profil contraire au premier. Le phénomène se répétera à chaque paire d'enfants, mais pas nécessairement dans le même ordre (ex.: A-V; V-A ou A-V;A-V).

En ce qui a trait au leadership, le visuel paraîtra plus doué pour diriger, tenir les commandes le rassure. C'est généralement l'amateur de 5 à 7, des clubs sociaux et de différents organismes. L'auditif, lui, sera moins attiré par les postes de gestion, par ailleurs, il peut tout aussi bien faire un bon gestionnaire que le visuel.

Enfin, il est évident que dans les deux types, il existe différents degrés, c'est-à-dire que nous pouvons être très auditif, ou moins. Mais ce qui est important de retenir c'est que notre personnalité joue aussi énormément en rapport avec ces différents types, donc deux auditifs par exemple bien qu'ayant des points en commun pourront être très différents l'un de l'autre. Alors, auditif ou visuel?

Recherche et travaux scolaires

Saviez-vous que votre bibliothèque offre toute une série de documents glanés dans des revues d'hier et d'aujourd'hui. (Coup de Pouce, Actualité, Santé, Forêt Conservation.)

La variété des revues dépouillées permet de cerner un sujet à travers des visions spécifiques et différentes. Ces sources d'informations originales ouvrent l'éventail des connaissances au grand profit de ceux qui consultent ces documents.

Ces dossiers concernent les sujets suivants:

- Adolescent - Aéro spatial - Agriculture - Alimentation - Antiquité - Archéologie - Architecture - Argent - Armement - Arts - Astronomie - Autochtone - Automobile - Aventure - Bénévolat - Biographies - Biologie - Bricolage - Cinéma - Communication - Consommation - Couple - Coutumes - Créativité - Destinations (tourisme) - Droit (code civil) - Écologie + Environnement - Économie - Éducation - Énergie - Esthétique - Examens (préparation aux) - Exploitation humaine - Famille - Faune - Femme- Feu- Flore - Forêt - Géographie - Géologie - Glacier - Handicapés mentaux - Histoire - Homme - Horticulture - Industrie - Informatique - Insectes - International - Justice - Langues (instruments de communication) - Leadership - Lecture (livres) - Libre-échange - Linguistique - Littérature - Loisirs - Métallurgie - Minéralogie - Musées - Musique - Ornithologie - Paléontologie - Papier - Pauvreté -

Pêche - Phénomène naturel - Photographie - Politique - Portrait - Profession - Psychologie - Publicité - Recherche - Référendum - Religion - Retraite - Santé - Science - Séisme - Sociologie - Sport (activité physique) - Technologie - Textes - Théâtre - Toxicomanie - Transport - Travail - Urbanisme - Violence - Zoologie.

Toute personne désireuse de consulter ou de produire un travail relatif à l'un de ces sujets peut s'adresser à la bibliothèque aux heures d'ouverture. Ces heures sont, nous vous le rappelons les lundis soirs de 19h00 à 21h00 et les mercredis en après-midi, de 13h30 à 15h30.

Votre bibliothèque est encore située dans la Maison de la paroisse. Au plaisir de vous y rencontrer et de vous aider dans vos démarches.

par Renée Legault

Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

RÉFLEXIONS...

Dans quelques jours, nous aurons un choix très important à faire:

"ÉLIRE UN COMMISSAIRE "

Depuis quelques mois, les médias nous sensibilisent à bien choisir nos représentants au conseil des commissaires. Il est très important que ceux-ci soient à l'écoute des parents et que nos enfants soient au cœur de leurs priorités.

La décision finale vous appartient, chers électeurs, chères électrices. Ne laissez pas les autres le faire à votre place. Pensons à l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants. Ce sont eux la **FORCE DE DEMAIN!**

En cette fin d'année internationale de la famille, soyons solidaires et non solitaires.

Gabrielle Nadeau
Marie-Claire Gendron



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

CERCLE DE FERMIERES

THÈME DE NOVEMBRE:
"CITROUILLE"

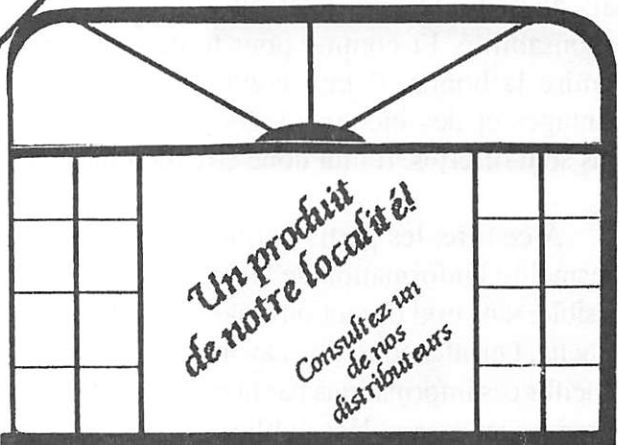
Concours de décorations avec le thème de la citrouille.

Cela peut-être une citrouille décorée, un costume, un centre de table, une décoration sur une porte, etc., en autant que la citrouille soit représentée. Jugement de la plus belle décoration.

INVITATION À TOUTES!



Fenêtres Montmagny Inc.



Un produit
de notre localité!

Consultez un
de nos
distributeurs

- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

Nous prenons soin
de votre pelouse



Weed Man®

Produits biodégradables
Soumission gratuite

256, chemin St-François O., St-François Qc - G0R 3A0
259-7700 Fax: 259-2905
Sans frais: 1-800-463-4877

RÉFLEXIONS

LE CHOIX D'UN PAYS

J'ose, ce mois-ci, parler de politique en abordant la question du référendum. Nous aurons, en effet et d'ici environ un an, à poser un geste peu banal, celui de choisir un pays, le Québec ou le Canada. Personnellement, je ne connais que les Scandinaves, les Tchèques et les Slovaques qui ont eu à faire ce choix, comme nous, de façon démocratique. Souvent des changements ont plutôt été faits par une révolution, comme aux États-Unis, ou imposés, comme ce fût le cas pour plusieurs pays d'Afrique.

Lorsqu'on s'y arrête un peu, c'est un privilège mais aussi toute une décision dont nous avons la responsabilité. Et comme pour toute décision, pour prendre la bonne, il faut connaître l'ensemble des avantages et des inconvénients des possibilités qui nous sont offertes. Il faut donc être bien informé.

À ce titre, les partis politiques ont le devoir de transmettre l'information de la façon la plus objective possible, sans trop d'émotions mais surtout sans peur ni cachette. Quant à nous, nous avons la responsabilité de recueillir ces informations par la radio, la télévision, les journaux, les assemblées publiques, etc. Je crois que toute l'opération aura été réussie, quel que soit le résultat du référendum, si la discussion est descendue dans les cuisines, les usines, les bureaux, les écoles et même sur les pentes de ski.

La décision devant être prise d'ici la fin 1995, c'est un délai relativement court pour les politiciens mais aussi pour nous qui devons tout enregistrer et analyser. Il faut s'encourager en sachant que cela ne s'éternisera pas au delà, du moins pas sur cette question. D'ici là, bonne année et bonne réflexion.

Daniel Morin



FAVEURS OBTENUES

MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.L.



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C.d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781

LA RECETTE

de l'Écho

TARTE À LA CITROUILLE

Ingrédients:

1 tasse de sucre
1/2 c. à thé de sel
1 1/2 c. à thé de cannelle
1/2 c. à thé de muscade
1/2 c. à thé "toutes épices" moulues
1/2 c. à thé de clou de girofle moulu
1 1/2 tasse de citrouille cuite
1 boîte de lait évaporé (16 onces)
2 oeufs battus

Préparation: Mélanger tous les ingrédients secs. Ajouter la citrouille, le lait évaporé et les oeufs battus. Bien mêler. Faire bouillir quelques minutes en brassant afin que le mélange ne colle pas au fond de la casserole. Verser dans une abaisse et recouvrir d'une autre abaisse trouée au centre. Cuire au four à 450°F, jusqu'à ce qu'elle soit bien dorée.

Remarque: Pour obtenir une belle croûte dorée, badigeonner le dessus de la pâte avec du lait avant de la mettre au four.

TAPIS MONTMAGNY

vous offre

BOIS ÉRABLE NATUREL VERNIS

**PRIX
IMBATTABLE**

2,⁹⁵\$ p.c.

Nombreux autres produits
à prix imbattables!

- Prélarts
- Céramiques
- et plus encore...
- Tapis
- Tuiles

À PARTIR DE
3.95\$ p.c.

SURVEILLEZ VENTE AUTOMNE
tout le mois de novembre

Passez vite nous voir!

TAPIS MONTMAGNY

391, Boul. Taché Est, Montmagny

248-7840

Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

**GARAGE
DENIS GUILLEMETTE**

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc

G0R 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE



LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI

de 8:00 à 12:00 heures et
de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 LA TOUSSAINT	2 Réunion Cercle fermières Réunion A.A	3	4	5
6 BRUNCH Garde paroissiale 25ième anniversaire	7 SÉANCE régulière du conseil	8	9 Réunion A.A	10	11 JOUR DU SOUVENIR	12
13	14 DATE DE REMISE de vos articles	15	16 Réunion A.A.	17	18	19
20	21	22	23 Réunion A.A.	24	25	26 SOIRÉE dansante Orch.: Roselyne
27	28	29	30 Réunion A.A.			

Yvon Rémillard

À 38 ans, Yvon Rémillard a le goût de l'action municipale doublé du désir d'y apporter sa contribution.

Ce père de famille, à l'emploi depuis 1973 de la compagnie Garant où il occupe maintenant un poste de contremaître, se dit prêt à vivre cette nouvelle expérience.

Depuis cinq ans sa contribution communautaire se manifeste chez les pompiers volontaires. C'est d'ailleurs au poste d'incendie, un soir de pratique, que l'*Écho* s'est entretenu avec lui.

Même s'il avoue ne pas avoir été assidu aux séances du conseil, Yvon Rémillard dit s'intéresser aux affaires de la municipalité.

"J'aime m'impliquer, apprendre comment ça fonctionne pour pouvoir apporter au conseil mes idées au moment opportun".

Seul son désir d'y apporter sa contribution l'amène à solliciter l'appui de la population au siège numéro 3. Et comme il l'a répété à plus d'une reprise en entrevue, il n'y va pas contre le candidat sortant mais bien plutôt pour y apporter sa contribution.

Il est de son intention de mener une campagne électorale sobre, sans tambour ni trompette. Son action consistera à faire quelques appels téléphoniques stratégiques question de signifier à la population son désir d'être élu.

"J'invite mes concitoyens à venir en grand nombre exprimer leur choix le 6 novembre prochain", a conclu le candidat.

Il s'agit pour Yvon Rémillard d'une deuxième tentative puisqu'il avait, il y a sept ans, sollicité l'appui de la population lors d'une élection qui l'avait opposé au conseiller Joseph-Aimé Blais.

Les électeurs devront choisir leur conseiller au siège numéro 3



par Raynald Laflamme

La population de Saint-François exprimera son choix ce dimanche 6 novembre, journée d'élection municipale. Elle devra choisir l'échevin qui la représentera au siège numéro 3. Les deux aspirants: le candidat sortant monsieur Alphonse Marceau sera opposé à monsieur Yvon Rémillard. Il s'agit du seul siège pour lequel une élection est nécessaire sur les quatre mandats venus à terme.

Ainsi, le maire sortant, monsieur Jacques Dumas, qui détient le poste depuis 1978, a été élu sans opposition, de même que monsieur Norbert Morin au siège numéro 2 (1975) et monsieur Denis Blais au siège numéro 4 (1986). Tous les sortants de charge ainsi que monsieur Yvon Rémillard, aspirant au siège numéro 3, ont été les seuls à produire une déclaration de candidature le vendredi 14 octobre dernier, date limite pour signifier leur intention de briguer un poste pour cette élection. Tout ces mandats sont des mandats de quatre ans.

Selon la liste électorale consultée avant la tombée de l'*Écho*, 1235 électeurs pourront se prévaloir de leur droit de vote ce dimanche 6 novembre. Ce nombre est toutefois sujet à changement puisque se déroulait au moment d'aller sous presse le processus de révision de la liste électorale.

Les électeurs habilités à voter doivent remplir les conditions suivantes: être une personne physique, être majeur, être de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle ni frappé d'une incapacité prévue par la loi et soit, depuis au moins douze mois, être domicilié sur le territoire de la municipalité, soit être propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité ou être occupant d'une place d'affaires située sur le territoire de la municipalité.

Les quatre bureaux de vote seront aménagés au sous-sol des Loisirs. L'élection se déroulera de 9 heures à 19 heures sous la responsabilité du secrétaire de l'élection, monsieur Yves Laflamme et de son personnel.

Alphonse Marceau

Même s'il sollicite un troisième mandat, Alphonse Marceau considère sa présence au conseil municipal comme un honneur dont il est fier.

Agriculteur depuis toujours, cet homme de 66 ans aime le travail bien fait chez lui comme à la Municipalité où il siège à titre de conseiller depuis 1987.

Qu'il s'agisse de gros dossiers comme la desserte en eau industriel de Fenêtres Montmagny ou de l'entretien des chemins d'été, un dossier qu'il partage avec le conseiller René Laflamme, Alphonse Marceau "aime travailler pour que les gens soient contents et satisfaits des services qu'on leur donne".

Son expérience acquise depuis 38 ans dans les travaux d'excavation en font un conseiller de première main lorsque le conseil a besoin d'un avis interne sur l'entretien des chemins.

Il avoue lui-même ne pas être tout le temps d'accord avec les décisions du conseil. Ce fut le cas d'ailleurs dans le dossier du nettoyage du barrage qui a nécessité l'injection de quelque 300 000 \$ et dont les travaux devront être repris d'ici dix ans.

"Par mes connaissances, j'ai une autre façon de faire les choses." Mais il assure cependant qu'il ne siège pas au conseil pour faire de la politique mais pour régler les problèmes.

S'il est élu pour le prochain mandat, Alphonse Marceau veut continuer à dire son mot dans le dossier de l'assainissement des eaux.

Alphonse Marceau avait été élu sans opposition en 1990.

LES JEUX DE L'ÉCHO

ENIGME

par MOALLIC et CRESPI

Voici la première énigme de notre détective Ludo. Avec lui, ouvre l'œil !

LE VOLEUR DE PLANS

Monsieur T. Essaf, fabricant de portes de radio, constate la disparition régulière de plans concernant certaines inventions.



1. Il est quatorze heures : c'est la rentrée du personnel et le directeur présente à Ludo quelques principaux collaborateurs.



2. Tout l'après-midi, Ludo a erré dans l'usine, jusqu'à dix-huit heures. La semaine annonce la cessation de travail.



3. Se faisant passer pour un client important, Ludo introduit adroitement quelques techniciens qui ont accès aux plans.



4. Soudain, Ludo qui assiste à la sortie, constate quelque chose de bizarre et décide d'aller voir de plus près.



5. Soudain, Ludo qui assiste à la sortie, constate quelque chose de bizarre et décide d'aller voir de plus près.

Quelle chose bizarre a donc intrigué Ludo ?

MINI DÉTENTE

MOT DE 5 LETTRES SUICIDE

1	E	E	L	E	M	R	E	F	N	E	M	M
2	N	L	S	S	E	M	I	T	N	I	O	P
3	N	P	C	S	G	D	F	N	O	T	Y	E
4	O	A	I	A	A	R	U	M	I	N	E	R
5	D	I	E	L	B	I	A	F	S	F	N	D
6	N	X	A	C	U	E	N	V	S	R	N	R
7	A	M	D	O	N	L	D	A	E	E	L	E
8	B	L	N	E	A	E	E	E	R	H	X	T
9	A	L	E	T	R	O	M	V	P	C	I	U
10	S	M	A	U	X	I	E	E	E	A	E	A
11	S	F	N	H	R	U	V	S	D	L	R	S
12	E	E	T	C	X	C	R	E	B	M	O	T

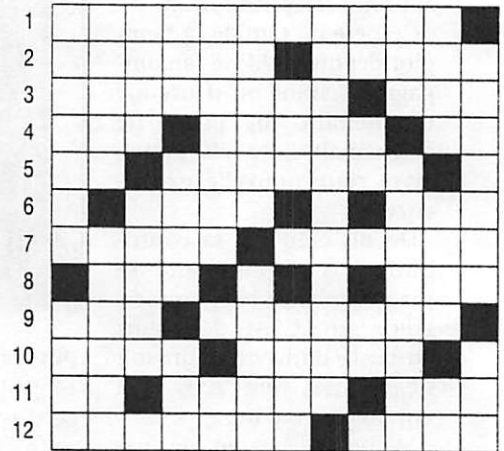
Solutions à la page 18



HORIZONTALEMENT

1. Prénom de notre vedette.
2. Patate douce - Son prénom est Guy.
3. Jean-Marie Landry, dans "Marilyn" - Division.
4. Urus - Récompense - Initiales du comédien Genest.
5. Préposition - Réduit à un état de dépendance absolue.
6. Préparé - (Tache de) rousseur.
7. Détente joyeuse - Chanteur prénommé Michel.
8. Dorures - Préfixe sign. vie.
9. Au bord de la paupière - De la boîte osseuse contenant et protégeant l'encéphale.
10. Au témoignage de (de l'... de) - Murielle
11. Marque le mépris - On lui doit "Vingt mille

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



lieues sous les mers" - Il a composé de nombreuses musiques de films.
12. Mise dans un local souterrain - ... Lapointe.

VERTICALEMENT

1. Il anime "Jeopardy!" - Troquet.
2. Dispersé - Nom de notre vedette.
3. Ce que doit faire un acteur dans un téléroman - Il a réalisé "Les mâles".
4. Accueillant, en parlant d'un lieu - Ensemble de disciplines artistiques - Type d'ultraviolet.
5. Qui ne présentent plus trace de fatigue - En ville.
6. Divinité - Absence de troubles.
7. Terme de tennis - Arbre du bord des eaux.
8. Eau-de-vie, dans les pays d'Amérique du Sud.
9. Initiales de celle que l'on surnomme La Poune - Initiales du chanteur Voisine - Chiffres romains.
10. Poisson rouge - Prénom de l'interprète de Mado dans "Marilyn".
11. État de l'Europe - Filin fixé sur un objet immergé - Passe à Saint-Omer.
12. Negundo - Partie terminale.

A abandonne
B basse
C chute
classé
crime
cruel
D débâcle
démence
départ
dépression
dérive
E écran
enfer
en finir
ennui
essai
excès

F faible
fatal
G grave
I intime
L lâcher
M maladi
maux
mêlée
mortel
motif
moyen
N néant
nervex

P paix
perdre
pilule
R ruminer
S sauter
T tomber

Mon premier est une partie du vêtement qui entoure le cou.
Mon deuxième est une voyelle.
Mon troisième (deux syllabes) est un ouvrier spécialisé dans les travaux de maçonnerie.
Mon tout est une espèce d'escargot.

Colimaçon (col-i-maçon)



Mon premier sert à amarrer les navires.
Mon deuxième est une préposition.
Mon troisième est un pays immense d'Extrême-Orient.
Mon tout sert aux dessinateurs.

Encres de Chine (ancres-de-Chine)

UNE COMMISSAIRE QUI A TOUJOURS FAIT SES DEVOIRS

- mariée, mère de quatre enfants aux études
- commissaire depuis 1987
- membre de l'exécutif depuis 1989
- vice-présidente au Conseil des commissaires depuis 1992
- vice-présidente à l'exécutif depuis 1992
- participation active aux divers comités



LE 20 NOVEMBRE

VOTONS

DIANE GENDRON



- DISPONIBLE
- ENGAGÉE
- CAPABLE D'ASSURER
UNE REPRÉSENTATION
ÉQUITABLE
DES BESOINS DU MILIEU

**** À NOTER ****

Les Loisirs de St-François de Montmagny Inc. n'ont plus d'activités comme le Carnaval et les Fêtes du Soleil pour l'aider à s'acheter de l'équipement et ainsi avec les compressions budgétaires que nous subissons tous depuis quelques années, il est bien entendu que le secteur "Loisir" est le premier touché.

Pour contrecarrer cette situation, le Conseil des Loisirs entend organiser quelques activités. À venir le:

"SUPER DÉJEUNER COGNAC"

dimanche le 4 décembre 94

à partir de 10h00 au Centre des Loisirs de
St-François.

Tous les argents recueillis lors de ces activités serviront aux activités de loisir de vos jeunes durant la saison hivernale, alors merci à tous!

CORRECTION

Les textes suivants auraient du paraître comme tels, nous nous en excusons.

À TOUS LES PARENTS,

Initier vos enfants au sport, c'est une façon de leur apprendre à gagner, à perdre et à être tolérants, tout ça sous la supervision d'adultes sportifs.

HOCKEY COSUM PRIMAIRE

Jeunes du primaire, garçons et filles de 3e, 4e, 5e et 6e année, l'inscription pour le COSUM aura lieu le vendredi soir 14 octobre à 19h00 et la semaine suivante, soit le 21 octobre, les parties régulières débiteront. Prix de participation et plus en fin de saison.

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

L'ÉCHO DES LOISIRS ET DES SPORTS (suite)

BANDE ET PATINOIRE

Comme à chaque année, une corvée s'impose et je tiens à remercier personnellement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour la fabrication de nouvelles bandes de patinoire et aussi pour le montage de la patinoire.

Des gens sur qui l'on peut se fier en tout temps et souligner leurs efforts:

Yves Laflamme
Benoît Simard
Martin Labbé
Stéphane Thériège
Jean Morin
Guillaume Fournier
Christian Bouffard

Gilbert Morin
Gilles Rémillard
en espérant n'avoir oublié personne.

À noter que grâce à ce bénévolat, la municipalité de St-François ne fera les frais d'aucun coût.

Mario Marcoux

TÉLÉVISEUR ET VIDÉO

Eh bien! le mois passé, on vous parlait d'un téléviseur et d'un vidéo pour le sous-sol du Centre des Loisirs.

Les responsables du sous-sol pour les sports d'hiver, Jocelyne Noël et Mario Marcoux, avaient fait une demande par écrit à monsieur Léon Jalbert, gérant de la Caisse populaire de St-François. Lors d'une réunion du conseil d'administration, cette demande a été acceptée. Nous tenons à remercier les dites personnes pour leur appui à ce projet.

Pour souligner l'implication de la caisse populaire, une affiche publicitaire sera installée au sous-sol des Loisirs, affiche où vous pourrez lire:

**"AU SERVICE
DE NOTRE JEUNESSE"**

**LA CAISSE POPULAIRE
DE SAINT-FRANÇOIS
"DES JARDINS"
L'INCROYABLE FORCE DE LA
"COOPÉRATION"**

Encore une fois, MERCI à la caisse populaire.

Les Loisirs

Alphonse Marceau

Quand le travail mérite d'être bien fait

Gens de Saint-François, le 6 novembre, je sollicite à nouveau votre appui au siège numéro 3. Au cours des sept dernières années, j'ai accompli pour vous un travail honnête dont je suis fier aujourd'hui. Dans tous les dossiers auxquels, avec mes collègues du conseil, nous avons eu à nous prononcer, j'ai toujours appliqué cette maxime:

"Ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait".

Je crois fermement que le conseil doit viser dans toutes ses décisions non pas seulement des résultats acceptables pour tous les citoyens mais encore des résultats qui doivent être excellents à long terme. Si vous croyez comme moi que le travail des affaires municipales mérite d'être bien fait, alors je vous invite à venir m'appuyer en grand nombre ce dimanche 6 novembre de 9 heures à 19 heures au sous-sol des Loisirs.



• Pour du travail bien fait;

• Pour des résultats à long terme;

• Il nous faut un conseiller sensible aux besoins et aux attentes des citoyens;

• Il nous faut **Alphonse Marceau**

COMMUNIQUÉS

INVITATION À TOUS!

La Garde paroissiale de Saint-François fêtera son 25e anniversaire de fondation le 6 novembre 1994.

Vous êtes tous invités à une cérémonie à l'église, suivie d'un vin d'honneur et d'un brunch au Centre des Loisirs de Saint-François.

BIENVENUE À TOUS!

Prix d'entrée: 8 \$ par personne
4 \$ moins de 12 ans



SUPER DÉJEÛNER COGNAC

Activité bénéfice pour les sports d'hiver 94-95



**DIMANCHE
LE 4 DÉCEMBRE 94
À 10H00
AU CENTRE DES LOISIRS
DE ST-FRANÇOIS
DE MONTMAGNY**

Entrée: 7\$ par adulte
incluant 1 consommation gratuite
4\$ pour les 7 à 12 ans
gratuit pour les 6 ans et moins

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

ALCOOLIKES ANONYMES Hommes & Femmes

INFORMATION: 259-7040

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale

RESTAURANT L'ARRÊT stop

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

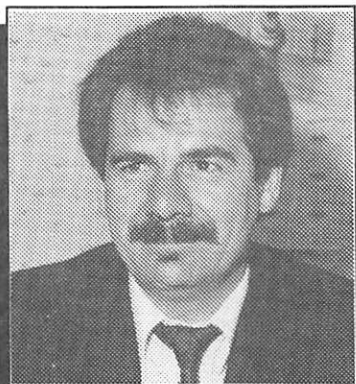
- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER

... Bonne saison d'automne! ...

HEURES D'OUVERTURE:

Dimanche au jeudi:
6.00 a.m. à 11.00 p.m.
Vendredi et samedi:
6.00 a.m. à 2.00 a.m.





SERGE THIBAUT

**VOTER
POUR LE GROS
BON SENS!**

Un commissaire à l'écoute de son milieu et impliqué depuis 8 ans dans le domaine scolaire

- ☒ **POUR UNE DIMINUTION DU SALAIRE DES COMMISSAIRES**
- ☒ **EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA DERNIÈRE ÉCOLE DU VILLAGE**
- ☒ **COUPER DANS L'ADMINISTRATION AVANT D'IMPOSER DE NOUVELLES CHARGES AUX PARENTS**

Le 20 novembre 94 dans le secteur ouest St-François, St-Pierre, Berthier

**JE VOTE POUR
LE GROS BON SENS**

**JE VOTE POUR
SERGE THIBAUT**



CHRONIQUE MUNICIPALE

ERRATUM DANS L'ÉDITION D'OCTOBRE 94

- 1- À la page 5, l'article sur le comité d'embellissement, vous auriez du lire que le deuxième prix, dans la catégorie "Résidence professionnelle", avait été remporté par monsieur et madame **Robert Roy** et non monsieur et madame André Roy. Toutes nos excuses.
- 2- Au niveau du procès verbal, à la page 21 et 22, dans les comptes à payer, on retrouve deux fois le même compte soit:
M.R.C. de Montmagny, quote-part municipale 15 769,33\$
Société Canadienne des postes, envoi journal l'Écho 61.93\$

Ces comptes à payer ne devaient apparaître qu'une seule fois. Toutes nos excuses.

Yves Laflamme, sec.-trés.

Solutions de la page 12

ENIGME LUDOVIC (page 52)

Tu vois le collaborateur barbu qui tient un parapluie noir. Pourquoi donc son chapeau qui, à la rentrée s'enfonçait jusqu'aux oreilles, paraît avoir rétréci - à la sortie - au point de rester accroché sur le sommet du crâne? Pourquoi? - sinon parce que des papiers, glissés dans la gaine intérieure, en raccourcissent le tour de tête. Et ce sont ces papiers que va demander à voir notre perspicace ami Ludovic.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	R	A	R	D	M	A	R	I	E	
2	I	P	O	M	E	E	G	O	D	I	N	
3	G	A	L	I	P	E	A	U	E	R	E	
4	U	R	E		O	S	C	A	R	E	G	
5	E	S		A	S	S	E	R	V	I	O	
6	R		C	R	E	E	D		S	O	N	
7	E	B	A	T	S		R	I	V	A	R	D
8		O	R	S		O	E	B	I	O		
9	C	I	L		C	R	A	N	I	E	N	
10	A	V	E	U		D	U	T	I	L	F	
11	F	I		V	E	R	N	E		L	A	I
12	E	N	C	A	V	E	E		J	E	A	N

14- FOLIE

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



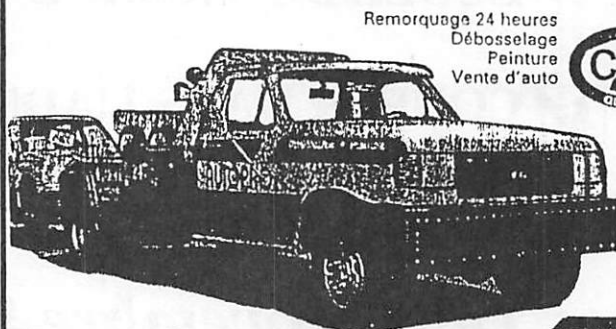
MMB

**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto



Garage Roland Samson Inc.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
G0R 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

**Le plus
grand**

**CENTRE
AUTOPRO DE LA RÉGION!**



L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 03 Octobre 1994, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 06 Septembre 1994 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 06 Septembre 1994 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Scaphandre Autonome, balance dû sur facture	4.00
Les Loisirs St-François de Montmagny Inc.,	
contribution municipale aux Loisirs	10 000.00
Ministre du Revenu du Québec, remise de Septembre	2 352.02
Ministre du Revenu National, remise de Septembre	2 256.55
C.A.R.R.A., remise de Septembre	233.27
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement	
des vidanges de Septembre	874.36
Richard Leblanc, cueillette des vidanges Septembre	1 946.37

Ministère des Affaires Municipales, services de la Sûreté du Québec	24	117.00
U.A.P. Inc., pièces pour machinerie		193.07
Société Québécoise d'assainissement des eaux, étude du projet d'assainissement		309.61
Langlois & Frères, location d'un compacteur		193.72
Centre Agricole Coulombe Inc., entretien machineries		10.91
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel d'entretien		69.23
Lalimec Inc., pièces pour pelle rétrocaveuse		70.02
L.C.Q. Laboratoire de l'Environnement, analyses d'eau		295.37
Lalimec Inc., pièces pour pelle rétrocaveuse		14.25
Garage Denis Guillemette, crevaillon tondeuse		27.36
Albert Bonneau Inc., chloration		
honoraires préposé chloration	620.00	
achat d'un chlorinateur	797.60	1 417.60
Construction B.M.L.,		
Chemin Les Prairies	123 584.18	
4ième rue Est	31 187.92	154 772.10
TY Moteurs Enr., tracteur tondeuse		3 589.58
Les Loisirs St-François de Montmagny Inc., goûter pour comité d'embellissement		170.00
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel d'entretien		34.59
Equipements de Ferme Bonneau Enr.,		
Infrastructures pétanque	120.85	
matériel pour garage	216.80	337.65
Unibéton, infrastructures piscine		847.98
Signalisation Lacroix / SM Inc.,		
panneaux de signalisation		1 292.87
Ferme Horticole Lajoie Inc., préparation d'un devis pour la piscine		250.70
Lalimec Inc., pièces pour la niveleuse		65.04
Expéditeur Japiro Inc., frais de transport		129.57
Guimont, Ruel, Soulard Inc., assurances	21	554.00
Signalisation Lacroix / SM Inc., panneaux de signalisation		668.16
Association touristique Chaudière-Appalaches, adhésion 1994-1995		184.61
Hydro-Québec, électricité		
Annonce 4 Chemins	42.14	
Garage municipal	133.79	
Poste incendie	77.32	253.25
Gunité Québec (1993) Inc., plomberie de la piscine	14	046.20
Albert Bonneau Inc., chloration		346.11
Lalimec Inc., pièces pour tracteur		54.14
Centre Electronique Cote Sud Inc., réparation radio mobile # 25		51.28
Formules d'affaires CCL, impression de chèques		277.51
Dépanneur Ultra, essence		
Machineries	733.38	
Camion F-150	106.00	
Papier hygiénique	6.04	845.42
Bureautique Côte-Sud Enr.,		
Fournitures informatique	102.95	
Fournitures de bureau	7.13	110.08
Laboratoire de Matériaux de Québec (1987) Inc., travaux sur le Chemin Les Prairies	1	492.69
Mack Ste-Foy Inc., pièces camion Mack		92.64
Atelier de pneus Montmagny, pneu pour tracteur		84.33

Les Extincteurs de Montmagny Enr., extincteur pour camion inter	54.64
R.E.M. Inc., pièce pour garage	69.68
Garage Minville & Fils Inc., pièces pour faucheuse	54.84
Équipement Bolduc Inc., pièce tracteur Ford 3600	162.72
Garage Patrice Samson Enr., pièces camion incendie	16.07
R.E.M. Inc., pièce pour balai de rue	40.44
Centre Agricole Coulombe Inc., pièce pour Garage	5.70
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers	
Camion Mack	21.52
Infrastructures Loisirs	171.24
Camion F-250	12.41
Camion Inter	12.74
Garage	97.53
U.A.P. Inc., pièce camion inter	20.69
Pétrole Montmagny Inc., graisse et huile	137.34
Expéditeurs Japiro Inc., livraison de colis	99.64
Blondeau Oxygène Ltée., oxygène	17.39
Unibéton, sable pour travaux à la piscine	455.53
Savin Canada Inc., service pour photocopieur	215.37
F.S.H.E.Q., cotisation annuelle 01.11.94 au 31.10.95	80.00
Marché Morigeau Enr., lunch pour pompiers	64.30
Hydro-Québec, électricité	440.54
Michel Gamache et Frères Inc., location d'une niveleuse pour terrain de balle-molle	512.80
Produits Tubulaires Roy Inc., acier pour sicard	30.48
Rolande Laflamme, soirée du 11 Septembre 94.	41.61
Société Canadienne des Postes, frais de poste pour journal l'écho	59.17
Société Canadienne des Postes, achat de timbres	49.00
TOTAL :	248 886.60\$

POINTS LOCAUX

TRAITEMENT DE SURFACE ET DE PULVERISATION

Les travaux sont terminés sur le Chemin Les Prairies Est, Ouest et Ste-Catherine. Aussi, la Firme Noram chargée de surveiller les travaux fait une recommandation de paiement. Cette recommandation est faite par madame Sylvie Ouellette ing. jr. Le montant est de 123 584.17 \$ taxes incluses. Si le Conseil m'autorise à payer immédiatement ce compte, le secrétaire pourra tout de suite demander la subvention annoncée pour l'amélioration du réseau routier municipal.

Cette subvention est de l'ordre de 65 000.00 \$ échelonnée sur deux années budgétaires. Un premier 30 000.00 \$ sera versé pendant l'exercice financier 1994-1995. Le solde de 35 000.00 \$ sera versé au cours de la période budgétaire de 1995-1996. Aussi le ministère des Transports demande une résolution officielle avec pièces justificatives pour confirmer que les travaux ont été réalisés.

CONSIDERANT QUE les travaux de traitement de surface et de pulvérisation sont terminés sur le Chemin Les Prairies Est, Ouest et Ste-Catherine sur une longueur de 5.6 Kilomètres;

CONSIDERANT QUE le ministre délégué aux transports, monsieur Gaston Blackburn, dans un envoi daté du 22 Juin 1994, confirmait à la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud une subvention de l'ordre de 65 000.00 \$ pour la réalisation de ces travaux;

CONSIDERANT QUE la subvention est échelonnée sur deux années budgétaires, soit un premier versement de 30 000.00 \$ en 1994-1995 et le reste 35 000.00 \$ au cours de la période budgétaire 1995-1996;

CONSIDÉRANT QUE toutes ces dépenses sont admissibles car elles ont contribué à l'amélioration de cette route municipale;

CONSIDERANT QUE la Municipalité est en mesure de vous fournir toutes les pièces justificatives directement reliées à ces travaux;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud vous confirme la fin des travaux sur le Chemin Les Prairies Est, Ouest et Ste-Catherine sur une longueur de 5.6 Kilomètres;

QU'à cette résolution pour l'obtention d'une subvention soient jointes toutes les pièces justificatives directement reliées à l'amélioration de ce chemin municipal tel qu'exigées par le Ministre délégué aux transports.

APPROBATION DU TRAITEMENT DE SURFACE ET DE PULVERISATION

La firme Noram a été mandatée pour surveiller les travaux de traitement de surface et de pulvérisation sur le Chemin Les Prairies Est, Ouest et Ste-Catherine. Les travaux exécutés par B.M.L. sont conformes et la firme recommande l'acceptation finale de ceux-ci.

ATTENDU QUE la firme Noram experts Conseils Inc., mandaté par la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, recommande l'acceptation finale des travaux de traitement de surface et de pulvérisation sur le Chemin Les Prairies Est, Ouest et Ste-Catherine;

ATTENDU QUE Laboratoire de Matériaux de Québec (1987) Inc., mandaté par la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, recommande eux aussi l'acceptation finale des travaux;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud entérine les deux recommandations finales des firmes mandatées et effectue le paiement de 123 584.17 \$ à Construction B.M.L. (1988) Inc. pour la réalisation de 5.6 Kilomètres de traitement de surface et de pulvérisation sur le Chemin Les Prairies Est, Ouest et Ste-Catherine;

QUE cette résolution constitue l'acceptation finale des travaux.

APPROBATION DU REGLEMENT D'EMPRUNT NUMERO 132-1994

Le 13 Septembre dernier, le Ministère des Affaires municipales informait que le règlement d'emprunt concernant la relocalisation de la bibliothèque municipale à la sacristie au montant de 94 000.00 \$ échelonné sur une période de 10 ans était approuvé.

Je rappelle que le ministère de la culture subventionne ce projet à 50 %.

La prochaine étape sera la confection d'un devis descriptif qui permettra d'aller en soumission publique.

APPROBATION DU REGLEMENT D'EMPRUNT NUMERO 133-1994

Là également, le 13 Septembre dernier, le ministère des Affaires municipales informait que le règlement d'emprunt numéro 133-1994 dans le cadre du programme d'Infrastructures Canada-Québec pour l'agrandissement du Garage municipal était approuvé.

C'est un règlement d'emprunt de l'ordre de 160 000.00 \$ échelonné sur une période de 10 ans.

Je vous rappelle que les soumissions publiques avaient déjà été demandées et que la réalisation du contrat avait été octroyé à monsieur Alain Guimont, entrepreneur en construction de Cap St-Ignace. Donc, les travaux vont commencer très prochainement.

Le coût de réalisation de cet agrandissement sera défrayé de cette façon : 1/3 du Fédéral, 1/3 du Provincial et 1/3 de la Municipalité. La partie Fédérale et la partie Provinciale, soit le 2/3 seront versées immédiatement après que les travaux soient complétés.

ENGAGEMENT DE MONSIEUR FRANCOIS HUOT

La Municipalité veut mandater par résolution monsieur François Huot pour surveiller les principales étapes de construction lors de l'agrandissement du Garage municipal. Monsieur Huot est le concepteur des plans de cette construction.

CONSIDERANT QUE l'érection de la partie agrandissement du Garage municipal de St-François de la Rivière du Sud est un investissement important;

CONSIDERANT QUE le concepteur des plans et devis de cette construction est déjà familier avec les lieux où il sera érigé;

CONSIDERANT QUE la personne envisagée a l'expertise nécessaire pour remplir un mandat de surveillance de chantier;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate monsieur François Huot, concepteur des plans et devis de la partie agrandissement du Garage municipal, pour surveiller le chantier lors de l'érection de cette construction sise au 35 Chemin St-François Est;

QUE le coût de ses honoraires de surveillance s'élève à six cent dollars (600.00 \$) pour toute la durée des travaux;

QU'un contrôle régulier aux principales étapes de la construction soit fait;

QU'en cas de situation d'urgence ou d'imprévu, le mandataire en informe les autorités municipales sur le champs.

4IEME RUE EST

La Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a acheté pour la somme de 1 000.00 \$ à la Société d'Habitation du Québec une subdivision du lot numéro 62-26-2 (bout de rue entre les H.L.M.) qui est maintenant désigné au cadastre 62-26-2-1. Le contrat notarié doit-être approuvé par une résolution officielle.

ATTENDU QUE la Société d'Habitation du Québec est propriétaire du lot numéro 62-26-2 du cadastre de St-François de la Rivière du Sud;

ATTENDU QUE pour des raisons de développement domiciliaire, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut se porter acquéreur d'une partie de ce numéro de lot ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut passer une rue à cet endroit (4ième rue Est);

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec est consentante pourvu que la Municipalité défraie tous les frais inhérents à ce contrat (arpenteur, notaire, etc...);

ATTENDU QUE le plan cadastral a été fait conformément aux dispositions de l'article 3043 du Code Civil du Québec par l'arpenteur-géomètre, monsieur Jacques Pelletier;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud achète pour une somme de mille dollars (1 000.00 \$) de la Société d'Habitation du Québec le lot numéro 62-26-2-1 d'une superficie de 1 429.8 mètres carrés tel que représenté sur le plan cadastral de la paroisse de St-François de la Rivière du Sud;

QUE le lot numéro 62-26-2-1 qui est une rue, est borné au Sud du lot 62-26-2-3 appartenant à la Société d'Habitation du Québec, au Nord du lot 62-26-2-2 appartenant à la Société d'Habitation du Québec, à l'Est du lot 54-18 qui est une rue appartenant à la Municipalité et à l'Ouest du lot 62-26-1 qui est aussi une rue appartenant à la Municipalité;

QUE le maire, monsieur Jacques Dumas et le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme soient par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, tous les documents nécessaires aux fins de cet achat.

SOUSSION SABLE ET SEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a demandé des soumissions pour la fourniture de sable et sel 6 % pour la saison hiver 1994-1995;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la soumission présentée par Unibéton, une division de Ciment Québec Inc. pour la fourniture de sable et sel 6 % de bonne qualité pour la saison hiver 1994-1995;

QUE le prix livré soit de 11.25 \$ la tonne métrique et de 8.25 \$ pour le matériel non livré;

QUE la qualité du produit soit aussi bonne que l'année dernière et que les délais de livraison soient aussi courts.

SOUSSION HUILE A CHAUFFAGE ET DIESEL

La Municipalité a demandé des soumissions pour de l'huile à chauffage et du diésel de bonne qualité pour la saison 1994-1995.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a demandé des soumissions sur invitations pour la fourniture d'huile à chauffage et de diésel de première qualité pour la saison 1994-1995;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne la soumission de Pétrole Montmagny Inc. pour la fourniture d'huile à chauffage et de diésel de première qualité pour la saison 1994-1995;

QUE Pétrole Montmagny Inc. desserve les besoins du Garage municipal, le poste incendie, la Maison de la Paroisse et le Centre des Loisirs;

QUE le produit soit de première qualité et que les délais de livraison soient les plus courts possibles;

QUE les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie (Ultramar) soit fournie à chaque changement de prix.

NOMINATION DES RESPONSABLES AU DENEIGEMENT

Les deux conseillers responsables au déneigement l'an dernier étaient messieurs Henri Boulet et Denis Blais. Le secrétaire demande au Conseil de nommer les responsables pour l'hiver 1994-1995.

CONSIDÉRANT QUE les responsables au déneigement de l'hiver 1993-1994 se sont très bien acquittés de leur tâche;

CONSIDÉRANT QU'ils sont tous les deux consentant à assumer les mêmes responsabilités;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate à nouveau messieurs Henri Boulet et Denis Blais comme conseillers responsables au déneigement pour l'hiver 1994-1995;

ces derniers servent avec le secrétaire municipal de lien entre les employés du déneigement et les contribuables de St-François.

CONCOURS VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIES 1994

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'est classé sixième dans la catégorie des villages ayant entre 1000 et 4999 de population. Voici les villages qui nous ont dépassés :

1- St-Henri	81.4 %
2- St-Jean-Port-Joli	79.6 %
3- Ste-Hélène de Breakyville	78.9 %
4- St-Gervais	77.8 %
5- St-Charles	76.7 %
6- St-François de Montmagny	76.2 %

Points forts :

- 1- Les fermes sont très propres.
- 2- Beau panneau d'identification.
- 3- Bon début d'aménagement au Pavillon Pelletier.

Points faibles :

- 1- Plantation d'arbres aux Loisirs, à la piscine et à L'école.
- 2- Les bordures de rues ne sont pas désherbées.
- 3- Amélioration au niveau des commerces.
- 4- Des végétaux pourraient camoufler le mur de soutien en béton (côté gauche de la Caisse).

Une journée d'information et de formation à l'intention des comités d'embellissement se tiendra samedi le 29 Octobre prochain à Ste-Hyacinthe. Cette activité s'inscrit dans le cadre du

concours « Villes, villages et campagnes fleuries » du Québec. L'inscription doit se faire avant le 15 Octobre. Le coût pour la journée, incluant le diner est de 25.00 \$ par personne taxes incluses.

FILS CHAUFFANTS

Permission pour installer des fils chauffants à deux endroits distincts : en arrière du Centre des Loisirs et chez monsieur Augustin Roy afin de régler les problèmes de dégel au printemps.

CONSIDERANT QUE le problème revient constamment à la période du dégel;

CONSIDERANT QUE la Municipalité veut y mettre fin;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va faire installer des fils chauffants à deux endroits distincts : à l'arrière du Centre des Loisirs et chez monsieur Augustin Roy afin d'annihiler les problèmes chroniques existants à chaque période de dégel du printemps au niveau du renvoi d'égoût.

BORNE-FONTAINE SECHE

La Municipalité veut se munir d'une borne-fontaine sèche dans un secteur où elle est moins bien desservi pour faire face à un incendie. C'est un projet pour l'an prochain ou dans deux ans. Pour l'instant, le service incendie de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a fait les démarches nécessaires pour repérer un emplacement apte à recevoir cette citerne. L'endroit choisi avec le consentement du propriétaire est chez monsieur Michel Théberge sur le Chemin de la Rivière du Sud. Prochainement, des personnes du Conseil et du service incendie iront sur les lieux pour déterminer précisément le lieu et la grandeur requise toujours de concert avec le propriétaire.

CONSIDERANT QUE certains secteurs de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud sont plus à risques que d'autres en cas d'incendie;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut atténuer cet état de fait;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est attentive aux demandes de son service incendie;

CONSIDERANT QUE la demande logée par le service incendie est totalement justifiée;

IL EST PROPOSE PAR monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, après visite officielle des lieux pour déterminer précisément la grandeur requise pour une telle borne-fontaine sèche, entend acquérir ce terrain de monsieur Michel Théberge sur le Chemin de la Rivière du Sud pour la somme de un dollars (1.00 \$) et le faire cadastrer;

QUE tous les frais d'honoraires professionnels reliés à cette transaction soient à la charge de la Municipalité.

MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA RIVIERE DU SUD

ATTENDU QUE le règlement relatif à l'application de la loi sur la qualité de l'environnement (Décret 1529-93 du 3 Novembre 1993) dit qu'il faut dorénavant un certificat d'autorisation pour quelques travaux que ce soient rattachés à un cours d'eau;

ATTENDU QUE maintenant, les travaux correcteurs pour un cours d'eau sont la responsabilité de la Municipalité en tant qu'exécutant;

ATTENDU QUE le mur de soutènement de la Rivière du Sud est très endommagé et que les résultats face aux crues du printemps prochain risquent d'être désastreux;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,

APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande auprès de l'hydraulique agricole de dresser les plans et devis des berges de la Rivière du Sud sur notre territoire afin de permettre à la Municipalité de cibler les endroits où il y a des anomalies à corriger;

QUE les plans et devis dressés servent dans l'intérêt de la Municipalité et des gens directement concernés, particulièrement les agriculteurs riverains qui voient d'une part le phénomène de l'érosion effriter leurs terres de plus en plus, dû aux crues du printemps et au fait que le mur de soutènement de la Rivière du Sud est de plus en plus abîmé.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,

ET RESOLU QUE la présente séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt et une heure et quarante minutes

CORRESPONDANCE

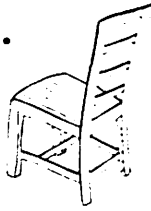
- La Régie intermunicipale de L'Anse-à-Gilles annonce ses tarifs pour des voyages de résidus de bois (rippes, blocs, brin de scie, etc...) provenant de la production d'industrie.

	MAINTENANT	AVANT
- 1 voyage van	100.00\$	50.00\$
- 1 voyage camion 6 roues	50.00\$	25.00\$

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL. (418) 259-2559

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François

Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Vlande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 01 AU 30 NOV. 1994

CROQUETTES DE POULET BTE. 5 LBS. ...	15.00
GALETTES DE PATATES BTE. 20 MCX. ...	2.49
SAUMON KÉTA BTE. 439 gr.	2.25
CAFÉ MAXWELL HOUSE 200 gr.	4.99

LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323 248-7877 248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

Ce printemps j'ai rappelé à la population qu'à tous les trois ans, la loi nous oblige à une mise à jour de notre rôle d'évaluation. Nous vous mettons en garde de vérifier si la nouvelle évaluation de votre propriété est à sa juste valeur. Je me permet de vous rappeler que la mise à jour du rôle à tous les trois ans a pour but de tenir la valeur de votre propriété le plus près possible de sa valeur marchande réelle. Ce qui fait que lorsque la valeur baisse et votre propriété ne baisse pas vous êtes surtaxés et lorsque la valeur du marché monte et votre propriété ne monte pas vous êtes sous taxés.

Donc, le but de la mise à jour du rôle à tous les trois ans, c'est d'avoir un rôle d'évaluation le plus équitable pour tous les contribuables. Ceci étant dit, le rôle de la Municipalité de St-François déposé le 15 septembre 1994, tel que le demande la loi, nous permet de constater à premier abord que la valeur taxable de St-François est passée de 45 000 000.00\$ à 52 000 000.00\$. Ceci va refléter pour certains d'entre vous une augmentation pour 1994-1995. Soyez vigilants! Si vous croyez sincèrement que votre propriété est évaluée plus chère que le prix que vous pourriez en trouver sur le marché si vous la mettiez en vente, vous êtes en droit de demander une révision afin que justice vous soit rendue; mais si après étude de la situation, vous jugez que cela représente la juste valeur marchande, cela signifie que vous étiez sous évalué. Je vous rappelle que la *date limite pour contester votre évaluation est le 30 avril 1995*. Si vous avez l'intention de contester votre valeur, informez-vous auprès du secrétaire municipal qui vous donnera des informations plus précises.

Ceci étant dit, à tous les mois de novembre, le maire se doit de faire une mise au point des finances pour l'année et une projection du budget futur qui normalement est déposé en décembre. La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud gère avec rentabilité sa voirie municipale et les premières indications que nous avons de la gestion 1994 en date de fin septembre sont conformes aux prévisions. Malgré les travaux importants d'infrastructures que nous avons décidé de faire pour profiter de l'opportunité des

investissements Fédéraux et Provinciaux, dans le but de relancer l'emploi, la Municipalité va générer un budget financier qui comportera un surplus raisonnable lui permettant de vivre 1995 dans les mêmes projections budgétaires. Suite à la parution de l'article sur les infrastructures dans le *journal le Soleil de samedi le 15 octobre 1994*, nous tenons à vous rassurer car nous sommes dans les volets 1 et 2 du programme d'infrastructures et non dans le volet 4.

Il pourra y avoir des ajustements d'un poste à l'autre, c'est-à-dire diminuer des budgets qui avaient été prévus et qui n'ont pas été employés à cent pour cent pour diverses raisons et en rajouter à d'autres postes où, malgré les prévisions les plus justes, nous avons été obligés pour différentes raisons de dépasser notre budget à l'intérieur d'un poste budgétaire. Par contre, dans l'ensemble de l'enveloppe budgétaire totale, le surplus raisonnable qui devrait être généré nous permettra d'envisager 1995 sans hausse de budget.

Due à la révision du rôle, le fait que la Municipalité ne haussera pas le total de ses dépenses va provoquer les situations suivantes: chez certains contribuables qui étaient sur-évalués, une baisse du compte de taxes total et chez certains autres qui étaient sous-évalués, il y aura une hausse du compte de taxes. Ceux qui subiront une baisse de leur compte de taxes se diront ou devront se dire « je payais trop cher, maintenant je paie le juste prix ». Et ceux qui subiront une hausse de taxes devront sourire en disant « cela fait trois ans que je ne payais pas ma juste part, voilà maintenant que je la paie ». C'est une façon humoristique de vous faire comprendre que lorsque après une mise à jour d'un rôle d'évaluation on voit son compte de taxes augmenter, ce n'est pas nécessairement la colère qui devrait vous habiter. On doit plutôt se rendre compte que si il y a augmentation après ajustement du rôle, c'est qu'en étant sous-évalué, on ne payait pas la juste valeur de notre participation sociale. Remarquez que vous comme moi, moins on en paie mieux que l'on se porte, mais que voulez-vous c'est la vie et on ne peut pas empêcher la roue de tourner.

Suite à la page suivante

CHRONIQUE DU MAIRE (suite)

Dans un autre ordre d'idée, j'aimerais vous rappeler que la qualité de vie dans une municipalité est aussi importante que la qualité de la situation financière. Vous n'êtes pas sans savoir que la Municipalité met à votre disposition la possibilité de vous procurer des arbres décoratifs de multiples essences: de l'érable, du chêne, du hêtre et plusieurs sortes de conifères. Il est maintenant trop tard pour faire votre demande mais la Municipalité s'est chargée d'en commander en surplus, alors vous aurez quand même la chance de profiter de cette offre mais avec un choix d'essences plus restreint. Alors, je vous rappelle que si vous avez le goût de planter des arbres chez vous le printemps prochain, surveillez le journal l'Écho car nous vous indiquerons la date et le lieu pour vous en procurer.

Ce printemps, j'ai parlé à quelques-uns d'entre vous, dans le but de partir le mouvement à St-François qui s'appelle "Villes et villages en santé". À date personne n'est venu s'offrir pour le gérer avec l'aide d'un comité de citoyens et le Conseil municipal. "Villes et villages en santé" est un concept simple et non dispendieux qui fait que plusieurs petits gestes non dispendieux en eux-mêmes mais importants, améliorent la qualité de vie. "Villes et villages en santé" à St-François pourrait promouvoir avec "Villes et villages fleuris", la plantation d'arbres décoratifs. Il pourrait s'occuper de la publicité afin de faire une cueillette sélective de tous les produits compostables, développer un service bénévole d'appel pour rejoindre nos personnes âgées afin de les rassurer et qu'elles ne se sentent pas seules et bien d'autres services pour notre communauté.

"Villes et villages en santé" pourrait offrir plein de petites attentions qui amélioreraient la qualité de vie de tous et chacun. J'attends toujours que quelqu'un offre son temps et son bénévolat pour mettre à la disposition de la population un comité avec les besoins de nos personnes âgées et nos jeunes couples, avec le support de la corporation municipale.

Ceux qui ont des interrogations et qui n'ont pas le temps ou ne veulent pas venir au conseil municipal poser des questions, n'hésitez pas à m'écrire en adressant votre lettre à monsieur Jacques Dumas, maire. Je vous répondrai par le biais de la chronique au

meilleur de ma connaissance afin que vous ayez une réponse à vos interrogations. Veuillez préciser si vous voulez que les gens sachent de qui vient la question.

Merci et à la prochaine.

Monsieur Jacques Dumas, maire.

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

Réal Garant, b.a. ll. l.

Avocat et procureur

EN PRATIQUE GÉNÉRALE DEPUIS 1966

Droit Civil, Criminel,
Social, Faillite, Divorce...

" La Justice à tarif raisonnable "

BUR.: 77, Avenue de la Gare,
Montmagny, Qc
G5V 2T1

TÉL.: Bur.: 248-0194

Rés.: 259-7581

Télécopieur: 248-0195

GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS DE JARDINAGE AVEC MANCHE

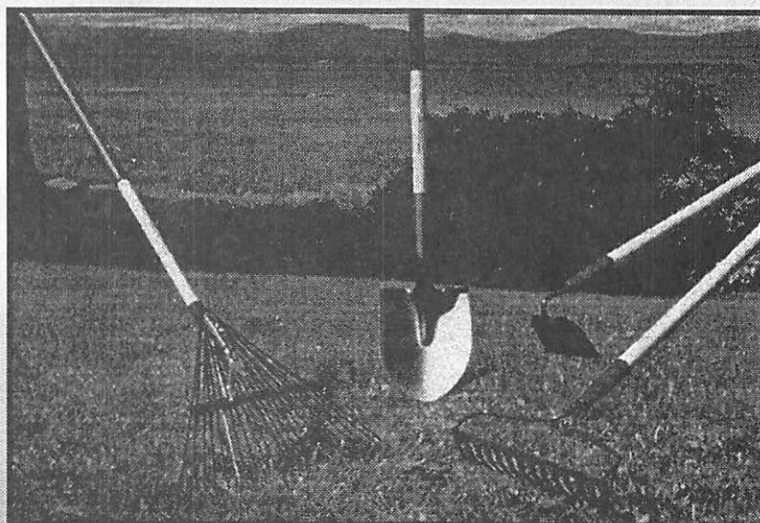
COMFORT

★★★

Quand on a le goût de bien jardiner...

- Réduit la friction et prévient les blessures aux mains.
- Manche recouvert de caoutchouc mousse.
- Absorbe les vibrations.
- Permet de travailler confortablement sans porter de gants.

CARANT®



Illustrés: Balai à gazon, pelle ronde, binette à jardin, râteau à arceau.
Non illustrés: Cultivateur à 3 dents, pelle à jardin, pelle carrée, râteau à déchaumer, râteau à niveler.

Encan



pour
Ferme Yvon Roussel & filles

B.P. 1144, 9^{re} 3 ouest, Bic Cté. Rimouski

G0L 1B0 Tel: 418 736 4409

Samedi le 05 nov. 94

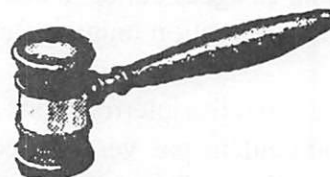
à 9.30 heures

Un des meilleurs troupeau Limousin de l'est du Québec comprenant 76 têtes et 3 taureaux ainsi que la machinerie.

Pour informations ou pour recevoir un circulaire :

Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
St-François, Montmagny
Tel: 418 259 7086
Fax: 418 259 2610



LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

L'Office Municipal d'Habitation de St-François dispose d'environ 17 poubelles en plastique robuste de couleurs vertes. La dimension de ces poubelles est d'environ 3 pi. de haut et de 18 po. de diamètre. Elles sont à l'état neuf. Le prix demandé est de 5.00\$ chacune. Veuillez vous adresser au bureau municipal au numéro 259-7228.

L'Office Municipale d'Habitation de St-François possède un vieux tracteur-tondeuse de marque Columbia et qui a environ 12 ans d'usure. Le tracteur-tondeuse n'est plus bon que pour les pièces. L'office recevra les offres seulement jusqu'au 18 novembre et cèdera au plus offrant. Veuillez vous adresser au bureau municipal au numéro 259-7228

Nous recherchons divan usagé ou fauteuil pour le sous-sol des Loisirs.
Tél.: 259-2454

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
• Tendinite • Mal de dos

Obtenez

5,00\$

de
rabais

(Valable du 1 novembre au 1 décembre 94)

1 coupon par client

Membre de

l'Association des
Massothérapeutes
du Québec

158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3AO

TÉL.: 259-7728

TRUCS SANTÉ

VOICI VENU LE TEMPS DU RHUME ET DE LA GRIPPE

- Le temps du rhume commence à la fin de l'automne pour se terminer à la fin du printemps. Les épidémies de grippe surviennent surtout en janvier ou en février.
- La grippe et le rhume de cerveau sont les deux causés par des virus.
- Les symptômes du rhume et de la grippe sont semblables - congestion nasale, mal de gorge, yeux larmoyants et toux - mais les symptômes de la grippe sont plus intenses et durent plus longtemps.
- Une fièvre élevée peut accompagner les symptômes de la grippe. La fièvre est plus rare avec le rhume, mais si elle est présente, elle est habituellement subfébrile.
- Les virus qui causent le rhume ou la grippe sont transmis par contact direct ou dans l'air.
- Pour atténuer vos risques d'attraper un rhume ou une grippe, faites suffisamment d'exercice, mangez correctement et prenez beaucoup de repos.
- Un vaccin anti-grippal est disponible pour prévenir ou atténuer la gravité de la grippe.
- On doit administrer le vaccin au tout début du temps de la grippe aux personnes à risque élevé - celles qui ont plus de 65 ans, ou qui ont des maladies pulmonaires ou cardiaques - ou toute maladie qui interfère avec la capacité de l'organisme de combattre les infections.
- La plupart des gens doivent attendre la fin des symptômes du rhume ou de la grippe. Toutefois, si vous faites partie d'un groupe à risque élevé, voyez un médecin si vous avez des symptômes de grippe ou de forte fièvre.
- L'incidence des complications graves, y compris la mort, est beaucoup plus élevée avec la grippe qu'avec le rhume de cerveau.

Pour de plus amples renseignements sur la rhume et la grippe - consulter son pharmacien.

Pierre Martin

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

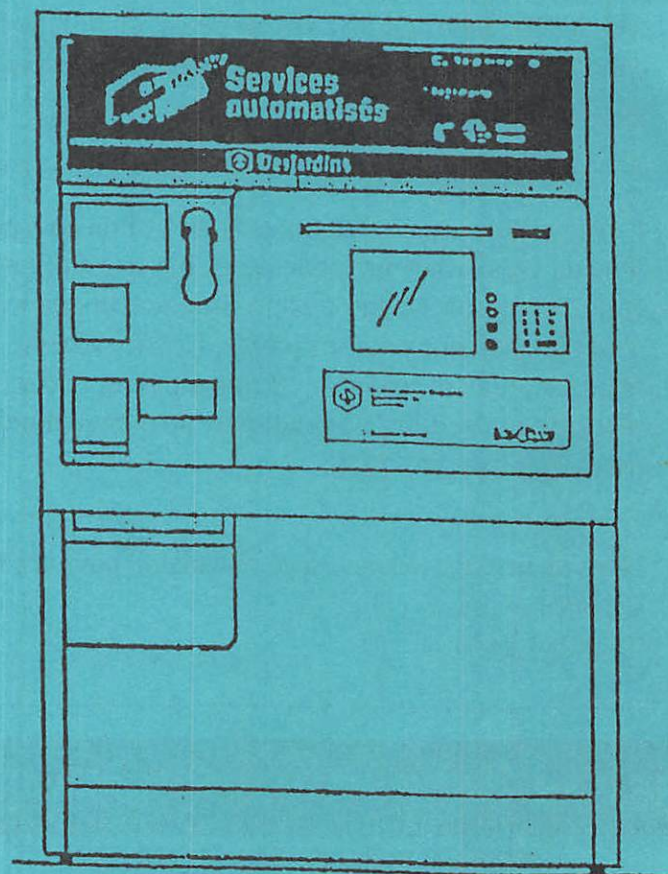
NOUVEAU SERVICE

MAINTENANT
DISPONIBLE

GUICHET

AUTOMATIQUE

La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny



Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération